

COMMUNE D'OUTARVILLE et communes associées d'Outarville

Plan Local d'Urbanisme

P.A.D.D.
projet d'aménagement et de développement durables

1a

Projet publié le :	
Projet approuvé le :	*
Projet arrêté le :	23 mai 2012
Prescrit le	29 septembre 2003

DIDIER JOUSSET
Architecte Urbaniste

Cadre communal

Les études d'analyse sur la commune et l'état des lieux ont montré les caractéristiques principales de la commune qui peuvent être résumées comme suit :

- Une commune ayant enrayé la chute démographique et le tournant des activités agricoles dans les années 70.
-
- Une commune en faible développement de population.
-
- Une morphologie du bourg préservée, ayant anticipé les besoins en espaces et équipements publics
-
- Un tissu économique d'artisanat maintenu, avec de faibles possibilités de développement et d'accueil.
-
- Un tissu de commerce et de services faible, qui devra se développer avec l'accroissement de population.
-
- Des espaces importants non urbanisés et desservis pour l'essentiel.
-

Ces éléments permettent d'envisager des actions destinées poursuivre les efforts entrepris par :

- L'accueil de nouveaux habitants sur le bourg , et le maintien dans les hameaux.
-
- Le maintien et l'accueil de nouvelles activités et de nouveaux commerces.
-
- La poursuite d'une urbanisation cohérente
-
- La sécurisation des circulations du bourg
-

Une volonté communale.

1. tout mettre en œuvre pour maintenir la viabilité des services publics existant sur le territoire communal, en permettant une évolution maîtrisée de la population par la recherche de nouveaux secteurs d'extension autorisant le développement dans le domaine de l'habitat
2. préserver espace rural affecté aux pratiques agricoles en assurant une utilisation économe et équilibré de l'espace naturel rural
3. prévoir capacités de construction et de réhabilitations en fonction des besoins présents et futurs en habitat, activités économiques, sportives et culturelles et équipements collectifs
4. les aménagements devront veiller à la préservation de la ressource en eau, de la protection des sols et sous-sols ainsi qu'à la sauvegarde du patrimoine bâti remarquable
5. prévoir des opérations d'aménagements de l'espace communal (habitat , activités économiques et agricoles, équipements collectifs) en trouvant l'équilibre entre un développement urbain maîtrisé et la préservation de l'environnement, incluant l'adaptation des moyens de transport de personnes et des biens vers les axes structurants (autoroute A19, SNCF, RN 20).

Le diagnostic porté sur la commune montre que l'ambition communale du dernier demi-siècle d'assurer la transition d'un bourg rural vers un bourg attractif, se réalise lentement et demande une anticipation particulière.

Les enjeux qui se posent, s'inscrivent dans cette continuité et peuvent être formalisés de la façon suivante :

*** sécuriser les circulations du bourg :**

- la déviation poids lourd du centre bourg par amorcée partiellement, devra être poursuivie pour éviter tout trafic poids lourd dans le centre d'Outarville.

*** poursuivre l'offre d'espaces cohérents et maîtrisés d'extension du bourg**

- les zones à urbaniser du précédent document d'urbanisme non employées ou faiblement, sont confirmées et étendues dans le cadre de la réflexion globale sur le bourg portant sur les parties Nord Ouest,
- maintenir l'équilibre diversifié en matière de logements.
- favoriser une offre résidentielle intermédiaire (économe en sol) en centre bourg.

*** permettre à la commune de continuer d'assurer son développement en matière d'équipements publics.**

- la création d'emplacements réservés assurera cet objectif

*** poursuivre le développement économique et favoriser l'activité agricole.**

- pour le développement économique, il est envisagé la création d'espaces complémentaires, à proximité en continuation des espaces d'activités existants
- pour l'activité agricole, le classement en zone A de l'essentiel du territoire assure la pérennité des exploitations

*** préserver l'identité de la commune**

- les espaces de développements maîtrisés, permettent de préserver l'identité de la commune dans un environnement paysager affirmé entre les espaces agricoles et le bourg. Cette constante sera poursuivie et favorisée par la création d'un secteur naturel sur le Sud Ouest de la Commune assurant sa lisibilité sur ce secteur privilégié en termes d'image.

***consommation d'espaces**

Les opérations d'aménagement seront faites en veillant à la consommation d'espaces naturels agricoles et forestiers.

Commune d'OUTARVILLE P.L.U.
et communes associées d'Outarville

P.A.D.D.

